

PRIORITES DE LA FEAS 2025

Validées à l'AG de la FEAS du 13 12 2024:

1. Améliorer les conditions de travail des travailleurs et travailleuses du secteur

- a. Nouvelle recommandation barémique CP304
 - i. AG juin 25
 - ii. Budget nécessaire pour sa pleine application et perspectives de financement
- b. Prévention et lutte contre les agressions, le harcèlement et les VSS
 - i. Formations
 - ii. Boite à outil sectorielle
 - iii. Mise en place de procédures standards
 - iv. Charte d'engagement pour les membres FEAS (et partant d'application pour les Cies coproduites/accueillies)

2. Accroître la diffusion nationale et internationale

- a. Renforcer la diffusion dans les CC
- b. International : soutenir l'exportation (petits et grands formats)
- c. la Flandre

3. Transition écologique :

- a. Encourager et soutenir les mutualisations
- b. Soutenir la transition vers le LED
- c. Evaluation des initiatives de durabilité

4. Communication

- a. Interne
- b. Externe